

Palestine : un contre argumentaire implacable

22 janvier 2014



**LE COURRIER DE
L'ATLAS**
L'ACTUALITÉ DU MAGHREB EN EUROPE

Ca vous est déjà peut-être arrivé : vous êtes en soirée, vous discutez Palestine et on vous balance à la figure : « Israël n'a pas d'autre choix que de riposter aux tirs de roquette... », « Israël est la seule démocratie au Moyen-Orient », ou « Le Mur a fait diminuer les attentats... », etc.

Vous êtes là devant vos interlocuteurs, vous aimeriez bien les contredire mais fautes d'arguments, vous ne pouvez pas le faire... Aujourd'hui, grâce à la brochure, « Palestine/Israël : Pour en finir avec les idées reçues », vous avez les « armes » pour vous défendre !

Un formidable outil, conçu par la Plateforme Palestine, un mouvement qui rassemble **une quarantaine d'ONG françaises** et qui œuvre pour la reconnaissance des droits des Palestiniens. Pour vous procurer la brochure, il vous suffit de cliquer sur ce lien : <http://www.plateforme-palestine.org/spip.php?article3836>

Interview avec Aurore Faivre, coordinatrice de la plateforme Palestine.

LCDL : Pourquoi avoir élaboré ce contre argumentaire ?

Aurore Faivre : Il s'agissait de donner les outils pour **réagir face aux lieux communs, aux caricatures et aux préjugés sur la Palestine et Israël**. L'histoire, le droit, la géopolitique, la solidarité, Gaza, Jérusalem, le Mur, les négociations de paix, **les réfugiés, les plus grands dossiers de la question palestinienne sont abordés**.

L'objectif était de développer un argumentaire s'appuyant sur le respect du droit et de la justice comme condition à la paix.

A qui est-il destiné justement ?

Ce livret n'est pas un livre d'histoire, ni de géopolitique : il a été fait **pour un public non militant qui se pose des questions sur la Palestine et Israël et qui cherche les réponses.**

Il a été également fait dans le but de **renforcer la qualité du travail de sensibilisation des acteurs associatifs.** Il leur permet d'avoir accès à des réponses argumentées, étayées aux questions qui reviennent le plus souvent.

Il est destiné à tous ceux et celles qui s'intéressent à la question palestinienne et qui se posent des questions : le grand public, les acteurs associatifs, les journalistes...

On a constaté qu'au-delà du réseau habituel des militants pour le respect des droits des Palestiniens, on constate que la diffusion de ces outils permet d'atteindre **un public non militant mais réceptif à la situation des Palestiniens.**

Comment a-t-il été élaboré ?

Comme tous les documents de sensibilisation de la Plateforme : **en s'appuyant sur les textes des Nations unies**, sur les rapports de ses agences et **sur les rapports des associations de défense des droits de l'Homme unanimement reconnus** : Amnesty International, Human Rights Watch par exemple. Toutes les sources sont citées, référencées.

La plateforme des ONG françaises pour la Palestine demande l'application du droit international pour résoudre la situation et s'appuie sur ce corpus pour ses publications. Et d'une certaine façon, c'est aussi un **moyen d'être inattaquable** : si on attaque les positions, on remet en cause les décisions internationales.

Propos recueillis par Nadir Dendoune

Source

<http://www.lecourrierdelatlas.com/644422012014Palestine-un-contre-argumentaire-implacable.html>

- Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >](#)
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Palestine-un-contre-argumentaire,3855>